

Marseille

NOS ÉCOLES



LE MAGAZINE DES MARSEILLAISES ET DES MARSEILLAIS • **HORS SÉRIE** • AOÛT 2025

RENTRÉE SCOLAIRE, TOUT POUR LES MINOTS



27 NOUVELLES ÉCOLES DEPUIS 2020

Marseille

NOS ÉCOLES



LE MAGAZINE DES MARSEILLAISES ET DES MARSEILLAIS • **HORS-SÉRIE**



06

UN KIT SCOLAIRE OFFERT À TOUS

EN CHIFFRES
**L'ÉDUCATION,
PRIORITÉ DE LA VILLE** 04

VOTRE RENTRÉE 2025
TOUTES LES ACTUS 06



10

LE PLAN ÉCOLES DU SIÈCLE
**PLUS DE CONSTRUCTIONS,
PLUS DE RÉNOVATIONS** 08

**27 NOUVELLES ÉCOLES
DEPUIS 2020** 10

**DES CHANTIERS
POUR L'AVENIR** 12

**24 H AVEC
LES ARTISANS
DE NOS ÉCOLES** 14

RESTAURATION SCOLAIRE
**ON MANGE MIEUX
À L'ÉCOLE** 18

PÉRISCOLAIRE
**TOUTES LES CLÉS
DE LA RÉUSSITE** 20

PROJETS ÉDUCATIFS
**PLUS DE SORTIES
SCOLAIRES POUR
LES MINOTS** 22



24

SPORT
**VIVE LE SPORT
À L'ÉCOLE!** 24

SÉCURITÉ
**DES ÉCOLES MIEUX
SÉCURISÉES** 26

TRIBUNES DES GROUPES 28

EXTRASCOLAIRE
**VACANCES ET MERCREDIS:
UNE OFFRE ÉLARGIE** 30

Marseille AOÛT 2025 / NUMÉRO HORS-SÉRIE / ISSN 1257-1288 - ISSN 3001-9869

Directeur de la publication: Benoît Payan • **Directeur de la communication externe:** Benoît Roos • **Rédaction en chef:** Pascale Hulot • **Rédaction:** Bénédicte Jouve, Juliette Pic, Anne-Claire Veluire • **Photographies:** Damien Fournier, Anthony Carayol, Clara Lafuente, Ryan Layechi, Ange Lorente, Patrick Rodriguez, Maïté Baldi/Ville de Marseille, Clément Mahoudeau/Ville de Marseille, Benjamin Geminel/Ville de Marseille, Baptiste de Ville d'Avray/Ville de Marseille, AdobeStock, Euroméditerranée, Depoizier & Crest Architectes • **Création:** Ville de Marseille, Service Création/Direction de la communication externe • **Impression:** Print Team, 30900 Nîmes.



CHERS PARENTS,

La rentrée scolaire arrive !

Tous les enfants de Marseille vont retourner sur les bancs de l'école pour une nouvelle année et je leur souhaite beaucoup de réussite, de victoires et de nouveaux savoirs. Vos enfants sont l'avenir de notre ville, alors nous avons fait le choix d'agir concrètement pour améliorer leur quotidien, à tous les niveaux.

À l'école, d'abord, parce qu'elle est le pilier de notre action, notre priorité. Jamais une ville n'avait autant investi pour ses établissements scolaires. Et les avancées sont visibles : 27 écoles nouvelles en 5 ans, un record historique. Des dizaines et des dizaines de chantiers partout, dans tous les quartiers, pour refaire à neuf les 470 écoles de Marseille et en ouvrir de nouvelles.

Ces nouvelles écoles sont neuves, modernes, accessibles, écologiques. Elles sont pensées comme des lieux de vie, avec des gymnases, des bibliothèques, des salles polyvalentes ouvertes sur leur quartier. Ce sont des écoles du XXI^e siècle avec des centaines d'agents recrutés pour s'occuper au quotidien des petites Marseillaises et des petits Marseillais.

Agir pour les enfants, c'est aussi agir pour votre pouvoir d'achat, grâce aux kits de fournitures scolaires gratuits distribués depuis trois ans. C'est agir pour une meilleure alimentation, grâce à une cantine qui s'améliore sans cesse, et sans que les prix augmentent. C'est agir pour une meilleure prise en charge des enfants en situation de handicap. C'est agir pour leur sécurité, en créant des rues des écoles partout, sans voitures et avec des jeux.

C'est agir, aussi, pour un meilleur accueil périscolaire, et pour créer de la joie dans l'apprentissage. Tous les ans, l'ensemble des enfants de CM2 visitent le stade Vélodrome, et nous avons relancé la grande fête des écoles pour s'y retrouver en famille avant les grandes vacances.

Oui, nous sommes fiers du chemin parcouru. Il nous reste encore de nombreux défis à relever, et nous le ferons avec la même passion, le même engagement, la même détermination dans les années à venir. Marseille est enfin aux côtés des Marseillais, pour réussir ensemble !

Très bonne rentrée à toutes et à tous.

Benoît Payan

Benoît PAYAN
Maire de Marseille

L'ÉDUCATION, PRIORITÉ DE LA VILLE



L'ÉDUCATION

1^{er} budget de la Ville

BUDGET ÉDUCATION

+ 800 € par enfant depuis 2021

FOURNITURES SCOLAIRES

100% des enfants marseillais dotés d'un kit scolaire

SPORT

26 000 petits Marseillais ont appris à nager en 2024



1,5 milliard d'euros

27 nouvelles écoles depuis 2020

TRAVAUX

377,4 millions d'euros

investis pour les travaux de rénovation et d'entretien dans les écoles

RECRUTEMENTS

+300 animateurs recrutés pour encadrer les activités périscolaires soit 550 au total en 2025

400 AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) recrutés par la Ville de Marseille

+13% d'agents de la Ville de Marseille dans les écoles

NUMÉRIQUE

100%

- des écoles équipées en tablettes numériques
- des classes équipées en écran numérique interactif en 2026

PÉRISCOLAIRE

100% des pauses méridiennes avec des activités de qualité

+30% d'enfants bénéficient d'un encadrement éducatif



LES PREMIERS LAURÉATS DU PRIX IBRAHIM ALI

Les premiers prix Ibrahim Ali ont été remis à l'occasion de la Fête des écoles, le 21 juin dernier. Créé en mémoire du jeune marseillais victime d'un crime raciste en 1995, ce prix récompense le travail collectif de classes allant de la grande section de maternelle au CM2, réalisé à l'issue d'un parcours éducatif de lutte contre le racisme et les discriminations. Spectacles de danse ou de théâtre, arts plastiques, photo, écriture de chansons ou création de jeux de société : les 7 classes lauréates sur les 35 participantes ont présenté des projets témoignant de leur créativité et de leur sensibilité face aux enjeux d'égalité et de lutte contre les préjugés et les stéréotypes.



LE PLAN NUMÉRIQUE AVANCE !

Depuis 2022, la Ville de Marseille installe des Écrans Numériques Interactifs (ENI) et des tablettes numériques dans toutes les écoles. À la fin de cette année scolaire, 100 % des établissements seront équipés. Pour cette rentrée, la Ville investit 400 000 euros pour doter les équipes pédagogiques de matériel STIAM (Sciences, Technologies, Ingénierie, Arts et Mathématiques). Stylos d'aide à la lecture, microscopes numériques, initiation ludique au codage, enregistreurs, conteuses interactives... ; le matériel STIAM vise à développer la créativité et la pensée scientifique mais aussi à faciliter les apprentissages, notamment pour les élèves à besoins particuliers.



Des recrutements pour une école toujours plus inclusive

Au regard du manque de financement de l'État, la Ville de Marseille recrute à sa charge 400 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) pour l'année scolaire 2025-2026. Un effort déjà consenti l'an passé, avec un budget à hauteur de 3,6 millions d'euros, pour garantir l'égalité des droits des enfants en situation de handicap.



Un soutien aux professionnels de l'éducation

Après avoir créé le Printemps des écoles en mars dernier, la Ville de Marseille a accueilli la deuxième édition des Rencontres internationales de la classe dehors. Organisées par la Fabrique des Communs pédagogiques, elles sont dédiées, elles aussi, à la formation des professionnels, dans le but de promouvoir l'enseignement en plein air (dans les parcs, squares, jardins, coins de forêt ou littoraux...).

Rendez-vous à la fête des centres sociaux

Le 27 septembre prochain, le Vieux-Port et l'esplanade Bargemon devant l'Hôtel de Ville accueillent la « Fête des centres sociaux ». L'occasion de découvrir les 65 structures sociales marseillaises et les activités qu'elles proposent aux minots de Marseille en dehors des temps scolaires et pendant les vacances.

UN KIT SCOLAIRE OFFERT À TOUS

Pour la troisième année consécutive, 92 000 kits de fournitures scolaires sont distribués lors de cette rentrée 2025. Avec quelques nouveautés.

Comme les années précédentes, le kit scolaire 2025 a été mis en place avec le concours des enseignants et des parents d'élèves. Il intègre de nouvelles fournitures pour être au plus près des besoins, et toujours avec la même exigence de qualité. Il améliore ainsi les conditions d'enseignement des équipes éducatives.

PLUS D'ÉGALITÉ ET DE POUVOIR D'ACHAT

Entre 2020 et 2025, le budget alloué aux fournitures scolaires par la Ville de Marseille a doublé. Le kit, associé aux dotations aux établissements (dépensées directement par les enseignants), représente pour les parents une économie de 85 euros par enfant. Il permet ainsi de réduire les inégalités en rendant l'école réellement gratuite.



KIT DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

1 sac à dos à cordes contenant :

- 1 cahier de liaison Ville de Marseille **NOUVEAU**
- 1 gourde pour les élèves de CP **NOUVEAU**
- 1 cahier 48 pages 17x 22 cm
- 1 pochette de 12 crayons de couleur
- 1 pochette de 12 feutres
- 5 stylos bille (2 bleus, 1 rouge, 1 vert, 1 noir)
- 2 surligneurs
- 2 crayons gris
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 gomme
- 1 ardoise
- 3 feutres pour ardoise
- 1 double décimètre
- 1 bâton de colle
- 1 trousse
- 2 ramettes de feuilles blanches A4

KIT ÉCOLES MATERNELLES

1 sac à cordes contenant :

- 1 gobelet Ecocup **NOUVEAU**
- 1 gourde
- 1 cahier de dessin 48 pages 24 x 32
- 1 tablier taille S pour les Petites Sections
- 1 cahier de dessin Ville de Marseille
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 cahier de liaison Ville de Marseille
- 1 boîte de 12 craies en cire couleurs
- 2 ramettes de feuilles blanches A4

Plus de 2000 élèves d'écoles labellisées E3D (École en Démarche globale de Développement Durable) vont recevoir une boîte à goûter pour limiter la production des déchets.





27 nouvelles
écoles créées ou
rénovées depuis 2020

21

nouveaux
chantiers
en 2026

PLUS DE CONSTRUCTIONS, PLUS DE RÉNOVATIONS

Avec le Plan Écoles du siècle, des moyens sans précédent ont été investis pour la construction et la rénovation des écoles marseillaises. 27 nouvelles écoles ont été ouvertes depuis 2020 et près de 21 chantiers vont être lancés pendant l'année scolaire. Marseille donne à ses minots toutes leurs chances de réussite.



Le 
Plan Écoles
 du siècle 


-  Écoles maternelles créées ou totalement rénovées
-  Écoles élémentaires créées ou totalement rénovées
-  Écoles élémentaires et maternelles en cours de création ou rénovation totale

27 NOUVELLES ÉCOLES DEPUIS 2020

BAYA - EX ABAILLES (1^{ER}), OUVERTURE SEPTEMBRE 2024



ANTOINE DE RUFFI (2^E), OUVERTURE JANVIER 2021



CITÉ SCOLAIRE INTERNATIONALE (2^E), OUVERTURE SEPTEMBRE 2024



SIMONE DE BEAUVOIR (3^E), OUVERTURE SEPTEMBRE 2024



JOLIE MANON (3^E), OUVERTURE SEPTEMBRE 2025



PARC DROMEL (9^E), OUVERTURE SEPTEMBRE 2022



TOROS-MARTER (9^E), OUVERTURE SEPTEMBRE 2022



SAINTE-MARGUERITE (9^e), OUVERTURE SEPTEMBRE 2022



MÉLINÉE ET MISSAK MANOUCHIAN (9^e), OUVERTURE MARS 2025



MALPASSÉ-LES OLIVIERS (13^e), OUVERTURE SEPTEMBRE 2024



BOUGE (13^e), OUVERTURE SEPTEMBRE 2025



ÉMILE VAYSSIÈRE 1 (14^e), OUVERTURE FÉVRIER 2025



SAINT-LOUIS GARE (15^e), OUVERTURE SEPTEMBRE 2023



AYGALADES-OASIS (15^e), OUVERTURE SEPTEMBRE 2024



LES FABRIQUES (15^e), OUVERTURE FÉVRIER 2025



377,4
millions
d'euros

cumulés investis
pour les travaux
de rénovation
et d'entretien
dans les écoles
depuis 2020

DES CHANTIERS POUR L'AVENIR

Des gros chantiers aux petits travaux, la Ville investit massivement pour que chacune des 470 écoles marseillaises soit un espace propice aux apprentissages.

32%

des écoles
marseillaises ont
fait l'objet de grands
travaux cet été

DES RÉNOVATIONS OU RECONSTRUCTIONS COMPLÈTES

Depuis 2020, 27 écoles ont ouvert leurs portes pour accueillir les petites Marseillaises et les petits Marseillais. Des écoles toutes neuves ou entièrement réhabilitées. Elles sont réalisées avec l'ambition d'un modèle innovant, faisant la part belle à la concertation et à la vision d'écoles ouvertes sur leur quartier, avec des infrastructures (ludothèque, salle polyvalente, gymnase, etc.) accessibles aux habitants et associations en dehors du temps scolaire. Lors de cette année scolaire, 21 nouveaux chantiers vont être lancés.

DES GROS TRAVAUX TOUTE L'ANNÉE ET PENDANT L'ÉTÉ

En plus des chantiers pour les nouvelles écoles, des réhabilitations sont effectuées toute l'année. Pour garantir la continuité scolaire, les opérations de rénovation sont menées pendant les vacances : des travaux de gros œuvre comme la réfection des fenêtres, l'extension du réfectoire, la réparation des canalisations, la remise à neuf des toitures ou des sols, le remplacement des portes et des portails, de nouveaux sanitaires... Plus de 4 millions d'euros ont été engagés pour remplacer des chaudières vieilles de plus de 30 ans par des chaudières à haute performance environnementale. Dans le cadre du plan



canicule, des installations spécifiques pour lutter contre la chaleur (stores extérieurs sur façade, pergolas en bois, ombrières, brasseurs d'air etc.) sont mises en place. Cet été, comme chaque année depuis 2020, près d'un tiers des écoles sont concernées par ces grands travaux, pour un budget global de 16 millions d'euros.

UN BUDGET QUADRUPLE POUR LES TRAVAUX DU QUOTIDIEN

Si les gros travaux sont réalisés pendant les vacances scolaires, l'entretien des

écoles est constant, tout au long de l'année. Ce sont notamment les équipes des régies municipales qui sont en charge des travaux du quotidien, préparant leurs interventions depuis les ateliers installés non loin du Palais Longchamp. Les artisans menuisiers, peintres, électriciens, couturiers, fondeurs, plombiers... effectuent plus de 20 000 réparations dans les écoles chaque année (voir p. 14-15). Durant les cinq dernières années, le budget consacré à ces travaux du quotidien a été multiplié par quatre.



20 000 interventions par an pour les travaux du quotidien

Les écoles accueillent les écoles

Quand les établissements sont tenus de fermer leurs portes pour cause de rénovation complète, les enfants sont accueillis par les établissements voisins. C'est le cas par exemple des enfants de l'école Frais-Vallon Nord, qui vont s'installer à Frais-Vallon Sud, le temps des travaux dans leur propre école. Ceux-ci débutent dans quelques mois pour une livraison courant 2027.

AVEC LES ARTISANS DE NOS ÉCOLES

Une fuite d'eau soudaine, des toilettes bouchées, un tableau décroché : les équipes des régies municipales sont là pour répondre au plus vite aux urgences et pour assurer toutes formes de travaux du quotidien.



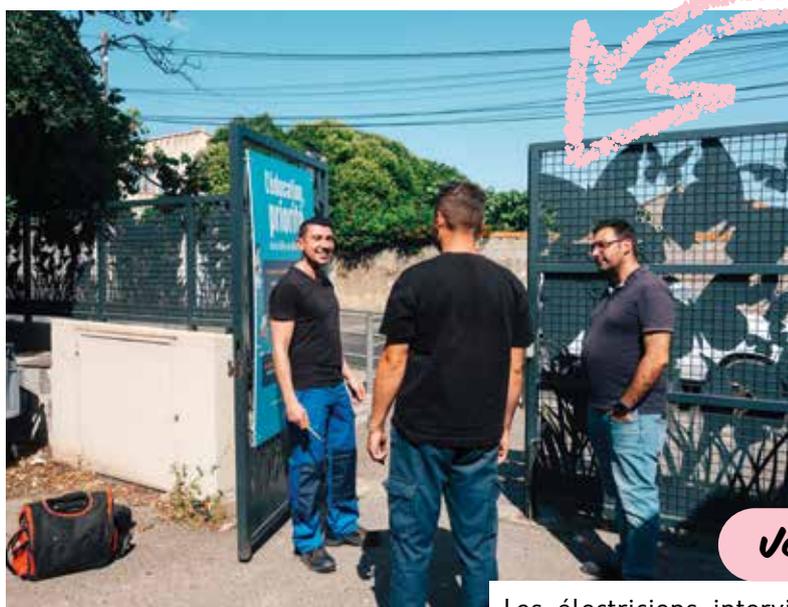
Jour 1 - 6h30

Chaque matin, Yann Laydis, responsable de la cellule dispatch, reçoit les demandes d'intervention via l'application « Publik ». Lancée en 2023, elle permet une meilleure traçabilité et un meilleur suivi des 150 demandes quotidiennes. Elles sont distribuées puis traitées à l'aide d'une tablette dont dispose chaque chef d'atelier.



Jour 2 - 8h45

Pendant que les enfants travaillent, l'équipe de Nicolas rafraîchit les jeux au sol ; une opération menée en moyenne tous les deux ans. En revanche, les gros chantiers de peinture se déroulent les mercredis et lors des vacances scolaires, quand les enfants sont absents.



Jour 2 - 10h45

Les électriciens interviennent sur divers dysfonctionnements. Ici, à l'école Baume (9^e), la réparation du système électrique du portillon est un enjeu de sécurité.

 **À VOIR EN VIDÉO**
@VillededeMarseille

Jour 1 - 7h

Dans les ateliers depuis 6h30, les équipes répondent aux commandes quotidiennes. Ici, le serrurier fabrique environ 300 clés par jour ; dans les écoles, elles sont parfois changées pour assurer la sécurité des locaux.



Jour 1 - 7h30

Les travaux menés dans les ateliers de soudure sont variés. Pour les écoles, les soudeurs fabriquent pieds de pergolas, grilles des portails, portillons, mains courantes, portes anti-panique pour les issues de secours, rampes d'accès, etc. et près de 6 000 mètres de tringles de rideaux par an.



Jour 1 - 10h

Les porte-manteaux, rayonnages et armoires, façonnés par les huit menuisiers de la Ville, sont prêts à équiper les couloirs et salles de classe des écoles. Les camions sont chargés pour les interventions dans les établissements, le lendemain matin.



Jour 1 - 8h30

Par souci d'hygiène et de confort, les rideaux des écoles sont changés tous les 6 à 7 ans. L'atelier couture les réalise de A à Z.



Jour 2 - 11h15

À l'école la Baume (9^e), cinq classes et une classe d'arts ont été entièrement remises à neuf. Les équipes font le point sur l'avancée des travaux avec la direction de l'école. « Les interventions sont beaucoup plus rapides » confie Claire Béraud, directrice de l'école élémentaire. « Nous passons avec les enfants 8 heures par jour dans nos classes ; ces rénovations sont un vrai cadeau pour travailler dans de bonnes conditions. »



15 000 PETITES MARSEILLAISES ET PETITS MARSEILLAIS AINSI QUE LEUR FAMILLE SE SONT RETROUVÉS LE 21 JUN POUR LA FÊTE DES ÉCOLES : DÉFILÉ DES ÉCOLIERS, REMISE DU PRIX IBRAHIM ALI, ATELIERS PÉDAGOGIQUES ET LUDIQUES, CONCERTS GRATUITS... UNE GRANDE FÊTE POPULAIRE ET JOYEUSE POUR MARQUER LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE.





ON MANGE MIEUX À L'ÉCOLE

La Ville reprend en main les services de cantine pour une transformation en profondeur du modèle de restauration collective. Plus de bio, plus de produits locaux et de saison, moins d'additifs : elle propose des repas plus sains aux minots de Marseille.

0€

d'augmentation
du prix des cantines
malgré l'inflation

2x

plus de produits issus de
l'agriculture biologique

SUPERMINOT

Un interlocuteur unique

La Ville devient la seule interlocutrice des familles. Le contrôle qualité et les animations mais aussi la maintenance des cuisines, la facturation et l'encaissement ne sont plus confiés à des prestataires mais gérés directement par les services municipaux. L'inscription, les choix de repas, la facturation... Tout se fait directement sur le site superminot.marseille.fr



DES REPAS PLUS BIO, PLUS SAINS

À partir de la rentrée, l'assiette des petites Marseillaises et des petits Marseillais passe à 50 % de bio (contre 28 % jusque-là). 60 % des ingrédients servant à la préparation des repas sont labellisés (AOC, AOP, IGP, Label rouge, AB). Les produits d'origine animale sont eux aussi labellisés et les poissons issus de la pêche durable. Les plats sont préparés à partir d'au moins 70 % de produits bruts, avec de la viande livrée fraîche. 39 additifs sont désormais interdits par la Ville, soit deux fois plus qu'auparavant. La Ville s'appuie sur un réseau de producteurs locaux ; par exemple, le pain des cantines est bio, local et solidaire, acheté à une association d'insertion. En outre, les enfants bénéficient de six repas végétariens par mois.



VERS DES CANTINES DE PROXIMITÉ

Pour garantir ses exigences de qualité, la Ville s'appuie désormais sur plusieurs prestataires. Depuis cette rentrée, la cuisine centrale de Pont-de-Vivieux (10^e) assure les repas pour 276 restaurants scolaires et deux autres cuisines élaborent les repas des 43 autres. La Ville entame aussi la construction d'une quinzaine de cuisines, qui s'installeront à moins de 15 minutes des écoles. Chacune produira 3 000 repas par jour maximum, avec des ingrédients issus de filières locales. Les travaux de la première cuisine de Saint-Antoine Palanque (15^e) sont prévus courant 2026, pour une ouverture en 2028-2029.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Des cantines plus écoresponsables

Avec la labellisation « Ecocert En Cuisine », la Ville de Marseille s'engage pour le développement durable. Elle réduit l'emploi des plastiques. Dans les cantines, des contenants réemployables, notamment en inox, remplaceront progressivement, dans certaines écoles, les barquettes compostables à usage unique. Toutes les écoles font le tri des déchets.

UNE ÉDUCATION À L'ALIMENTATION

L'apprentissage du goût est un enjeu de santé publique. Chaque mois, des menus originaux permettent de découvrir les gastronomies régionales et internationales. Cette année, 20 nouvelles recettes et une quinzaine de nouveaux menus thématiques et festifs sont proposés. Des animations sont dispensées par une équipe dédiée à l'heure de la pause-déjeuner et sur le temps scolaire : découverte des fruits et légumes de saison, jeux autour des cinq sens, éducation aux goûts, sensibilisation au gaspillage alimentaire, ateliers cuisine... Enfin, les enseignants font participer les élèves aux campagnes nationales comme la Semaine du goût.

TOUTES LES CLÉS DE LA RÉUSSITE



Aide aux devoirs et temps d'accueil périscolaire sont des moments essentiels dans le développement des enfants. Ils jouent un rôle crucial pour l'égalité des chances. La Ville s'emploie à en faire profiter le plus grand nombre.

UN SOUTIEN SCOLAIRE RENFORCÉ

La Ville de Marseille investit fortement dans le soutien scolaire pour l'ouvrir au plus grand nombre. Aujourd'hui, jusqu'à 21 000 enfants en bénéficient. Les études surveillées se déroulent de 16 h 30 à 17 h 30 dans 357 écoles, soit 75 % des écoles marseillaises. Gratuites pour les familles, elles sont assurées par des enseignants volontaires rémunérés par la Ville... Les enfants inscrits dans des écoles sans études surveillées peuvent effectuer leurs devoirs sous la supervision d'un animateur du périscolaire.

Sur inscription : superminot.marseille.fr

ATELIERS MARS : MARSEILLE POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Dans les écoles du réseau d'éducation prioritaire de la Ville, les ateliers MARS (Marseille Aide à la Réussite Scolaire) offrent un accompagnement éducatif et ludique, dédié à la réussite scolaire. 30 % d'enfants en plus bénéficient d'un accompagnement éducatif ou scolaire depuis 2020. Pour toute question : marsemarseille.fr.

357

écoles offrent des études surveillées gratuites

1470

enseignants rémunérés par la Ville

+30%

d'enfants bénéficient d'un accompagnement éducatif

MATIN, MIDI ET SOIR : DES TEMPS PÉRISCOLAIRES MIEUX ENCADRÉS

Pour accompagner tous les temps de l'enfant, la Ville de Marseille a repensé depuis 2020 l'organisation périscolaire. Le budget dédié aux animations durant le temps périscolaire est ainsi passé de 8,5 millions d'euros en 2020 à 20 millions d'euros en 2025. Pour que l'ensemble des écoles marseillaises propose des activités ludiques et pédagogiques le matin, le midi et le soir, plus de 300 animateurs ont été recrutés, portant les effectifs d'encadrement des activités périscolaires à plus de 550 professionnels de l'animation.

Les inscriptions à ce service d'accueil périscolaire ont été assouplies, facilitant la vie des parents, qui peuvent choisir les jours de présence de leur enfant, et désormais changer les plannings deux semaines à l'avance. Les horaires ont aussi été élargis, ce qui permet à 80 % des écoles marseillaises d'offrir un accueil le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h, voire jusqu'à 18h30 dans certaines écoles. La participation financière est établie en fonction des ressources des familles.



Pause méridienne : depuis 2024, des activités tous les jours

Dès 2021, les animations durant la pause méridienne ont été renforcées. Dans les écoles élémentaires, depuis janvier 2024, toutes les pauses du midi bénéficient d'une animation périscolaire. Encadrés par des animateurs diplômés, les enfants profitent pleinement de ces pauses pour découvrir la lecture, se dépenser, participer à des ateliers culturels, autour de la citoyenneté ou de l'environnement, à des jeux en plein air ou à des jeux de société. À midi, le personnel municipal met aussi à disposition des enfants du matériel pédagogique (livres, jeux de société, etc.). Ces temps sont essentiels à l'éveil des enfants et à l'apprentissage du vivre-ensemble et sont complémentaires à l'enseignement dispensé en classe.

+300

animateurs supplémentaires encadrent les activités périscolaires

80%

des écoles proposent un accueil du matin et/ou du soir





PLUS DE SORTIES SCOLAIRES POUR LES MINOTS

La Ville s'est engagée depuis 2020 pour que tous les écoliers bénéficient d'autres chemins d'éveil et d'éducation culturelle. Elle donne les moyens aux enseignants de développer de nouvelles façons d'apprendre.

Que ce soit via la Caisse des écoles ou via les services culturels de la Ville, les programmes pour faire découvrir le monde autrement aux petites Marseillaises et aux petits Marseillais se multiplient, tout en devenant de plus en plus complets et élaborés.

UNE OFFRE ÉDUCATIVE MIEUX STRUCTURÉE

Pour faciliter la tâche aux enseignants et aux acteurs sociaux, la Ville a mis en place une nouvelle Plateforme des Offres Éducatives de Marseille (POEM), qui permet aux écoles marseillaises et

aux centres de loisirs (ACM) d'accéder en ligne à tout le catalogue d'activités éducatives à découvrir sur le territoire. Les enseignants ont la possibilité d'y construire leur propre projet, en partenariat avec des associations, et d'y demander un financement par la Caisse des écoles. Ils peuvent aussi se porter candidats pour des actions de découverte ou des activités éducatives, culturelles ou sportives. Un catalogue qui s'enrichit chaque année par des appels à projets ; pour cette rentrée, 39 nouveaux projets innovants pour l'éducation artistique et culturelle ont été sélectionnés.

DE NOUVEAUX PARCOURS ÉDUCATIFS

Des parcours éducatifs clés en main sont mis à disposition des enseignants par la Caisse des écoles, conçus avec différents partenaires institutionnels (Éducation nationale, CAF, associations, autres collectivités, etc.). Ils incluent les sorties et transports scolaires, des visites, des ressources pédagogiques et des ateliers, autour du cinéma, de la préhistoire, de la lutte contre les discriminations, etc. Cette année, trois nouveaux parcours (*Vivre ensemble*, *Manger-bouger* et *les Gardiens de la mer*) sont proposés aux équipes éducatives.

ous et pour toujours

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

le projet de loi n° 1033 du 10 septembre 2017 relatif à la loi de programmation n° 1033 du 10 septembre 2017

100%

des élèves bénéficient de programmes d'éducation artistique et culturelle

Toujours mieux sensibiliser à la protection de l'environnement

Plusieurs équipements et programmes éducatifs de la Ville servent à l'éducation à la protection de l'environnement : fermes pédagogiques, relais-nature, EnJeu (ENvironnement JEUnesse), Centre municipal de découverte de la mer, le Hublot ainsi que la nouvelle Maison des îles et du littoral du Frioul. Par exemple, les élèves de CM1-CM2 de l'école des Accoules (2^e) y ont présenté le travail réalisé cette année dans le cadre du programme des Aires Marines Éducatives (photo page de gauche).



Des petits citoyens engagés

Depuis 2022, le Conseil municipal des enfants de la Ville de Marseille réunit 100 écoliers de CM1 et CM2, à parité filles-garçons. Ils suivent un parcours pédagogique consacré à la citoyenneté et aux droits des enfants. Ils siègent ensuite dans leur Conseil d'arrondissement des enfants, puis dans l'hémicycle du Conseil municipal où ils portent la voix des petits Marseillais. Au-delà des seuls élus, plus de 50 classes et près de 1200 élèves participent à des programmes d'éducation à la citoyenneté, avec des sorties scolaires et des visites de l'Hôtel de Ville.

Caisse des écoles :

180

projets éducatifs financés en 2024-2025

Budget X6

pour les programmes d'actions éducatives depuis 2019

28 équipements
sportifs construits
ou rénovés
depuis 2020

2 fois +
d'élèves accueillis dans
les piscines depuis 2020

VIVE LE SPORT À L'ÉCOLE!

Avec trois heures d'enseignement par semaine en moyenne, le sport fait entièrement partie des apprentissages. La Ville de Marseille a mis en place un ambitieux plan sport à l'école, doté de 2,5 millions d'euros, pour développer les pratiques sportives dans le cadre scolaire.

Les bienfaits de l'éducation physique et sportive sont multiples : développement des capacités motrices, éducation à la santé, promotion de valeurs éducatives et humanistes. Avec des équipements neufs ou rénovés et divers dispositifs, la Ville de Marseille donne les moyens aux petites Marseillaises et aux petits Marseillais de s'adonner à des pratiques sportives variées.

L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION : UNE PRIORITÉ

Désormais, chaque année, 26 000 enfants suivent un cursus d'apprentissage de la natation. Les élèves des écoles primaires sont accueillis dans les 13 piscines municipales couvertes ainsi que dans les bassins des centres sociaux Pastré (8^e) et Pelabon (13^e) en mai et juin. Y sont proposés des stages d'aisance aquatique pour les plus jeunes (« 1, 2, 3 nagez ! ») et un cursus d'apprentissage de la natation pour les enfants entre 6 et 12 ans (« J'apprends à nager »). Depuis 2020, le nombre d'élèves accueillis chaque année dans les piscines municipales a plus que doublé. Aujourd'hui, tous les CP et les CE1 bénéficient d'un cursus complet d'apprentissage. Hors temps scolaire, les piscines municipales sont gratuites pour les moins de 12 ans et des bassins mobiles sont déployés sur certaines plages et dans certains quartiers dans le cadre de l'Été Marseillais.



Tremplin sport

En dehors des temps scolaires, Tremplin sport a été mis en place dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Gratuit et ouvert aux 6-14 ans, ce dispositif offre une initiation ludique et encadrée à différentes disciplines sportives.

Plus d'infos sur marseille.fr.



Invités par Le Maire de Marseille, Benoît Payan, près de 8 000 élèves de CM2 ont découvert, durant l'année scolaire 2024-2025, les secrets du stade Vélodrome. Visite des vestiaires, de la salle des trophées, du tunnel des joueurs avant de poser leurs pieds sur la mythique pelouse du stade... Un rêve pour tous les minots marseillais!

TENNIS, PATINAGE, ÉQUITATION... S'INITIER À TOUS LES SPORTS

Près de 3 000 élèves, du CP au CM2, suivent chaque année un cycle de tennis au complexe sportif René Magnac (8^e), encadrés par les éducateurs de la Ville de Marseille. Ils sont par ailleurs près de 2 000 à s'initier au patinage et au roller au Palais Omnisports Marseille Grand-Est (10^e), avec 10 séances sécurisées où ils apprennent à maîtriser leur équilibre et à évoluer avec aisance. Les enseignants peuvent également inscrire leurs classes sur des cycles de découverte de l'équitation avec des poneys au centre équestre Pastré (8^e). Les établissements scolaires s'appuient aussi sur les nouveaux équipements sportifs construits par la Ville, au nombre de 28 depuis 2020, ainsi que sur les mairies de secteur et sur les clubs pour développer la pratique sportive des petits Marseillais.

LES CLASSES BLEUES : LA VOILE POUR TOUS

Dès cette rentrée 2025, l'offre des classes bleues est doublée. Il s'agit de semaines de découverte de la voile et de sensibilisation à la protection de l'environnement marin et littoral. Avec l'ouverture du nouveau stade nautique Florence Arthaud (8^e), 50 nouvelles embarcations (optimists, dériveurs, catamarans et planches à voile) ont été acquises par la Ville pour que les minots marseillais découvrent le nautisme.





Une « Rue des enfants » devant l'école Friedland (6^e)

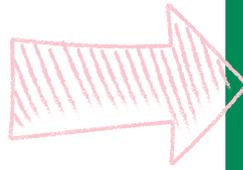
DES ÉCOLES MIEUX SÉCURISÉES

La Ville de Marseille assure la sécurité des écoliers à l'intérieur comme à l'extérieur des écoles. Plusieurs dispositifs sont mis en œuvre pour protéger les enfants et leur construire un périmètre apaisé et convivial aux abords de leur école.

LES ENTRÉES ET SORTIES D'ÉCOLES APAISÉES

Les « Rues des enfants » offrent un espace protégé aux enfants et aux familles qui les accompagnent à l'école. Fermeture de la voie à l'heure de l'entrée et de la sortie des classes, piétonnisation totale ou partielle de la rue et signalétique renforcée ; tout est là pour garantir un environnement apaisant, réduisant aussi les pollutions sonores et atmosphériques. Elles offrent aussi des parcours ludiques et des jeux imaginés et fabriqués avec les enfants et les enseignants.

Déjà aménagées aux abords de 14 établissements, les « Rues des enfants » vont continuer à être déployées dans toute la ville.



Une vidéoprotection renforcée

165 écoles sont couvertes par la vidéoprotection urbaine pour prévenir les actes de vandalisme. En outre, 154 écoles bénéficient d'une surveillance en temps réel, renforcée dans les écoles sensibles de manière temporaire. Objectif : étendre le dispositif à une trentaine d'écoles supplémentaires.

PATROUILLER ET SURVEILLER

Pour apaiser les tensions et intervenir en fonction des incidents signalés par les écoles dans les secteurs à risques, 4 équipes de Police Municipale sont mobilisées quotidiennement, assistées par 4 équipes d'Agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Chaque jour, ils interviennent dans 8 écoles différentes. Par ailleurs, des médiateurs sociaux sont présents devant 76 écoles, la plupart dans les quartiers prioritaires de La Politique de la Ville.

SÉCURISER LE CHEMIN MAISON-ÉCOLE

Avec leurs gilets fluorescents et leur panneau « STOP », ils sont visibles de loin ! Des retraités volontaires aident nos enfants à traverser les rues aux abords des écoles depuis 2024. Recrutés par la Ville de Marseille, ils sont en place dès 8h et de 16h15 à 17h sur les passages piétons. Créateur de lien intergénérationnel, le dispositif est efficace et rassure. 28 000 enfants ont bénéficié de l'accompagnement de près de 180 retraité(e)s devant 148 écoles.

Plus de prévention dans les écoles

Toute l'année, le bataillon des marins-pompiers de Marseille et la Police Municipale interviennent dans les écoles. Avec le « permis piéton » dans les classes de CE2 et les circuits pédagogiques lors des journées de prévention, les enfants sont formés à la sécurité routière. La Police Municipale informe aussi les élèves de CM1 et CM2 sur les risques liés à la consommation du protoxyde d'azote, et via un « permis internet », sur les dangers du numérique, sur l'e-réputation et le cyber-harcèlement.



VITESSE LIMITÉE AUX ABORDS DES ÉCOLES

100 % des écoles sont protégées par un arrêté de limitation à 30 km/h afin de réduire les risques d'accidents routiers. Des panneaux ont été installés avec une signalisation appropriée. Cette mesure vise également à limiter l'impact sur la pollution atmosphérique.



TRIBUNES DES GROUPES

PRINTEMPS MARSEILLAIS

Engagements tenus sur l'école et l'éducation, priorités du mandat !

Depuis plus de cinq ans, la majorité agit au quotidien pour les écoles de Marseille afin que chaque enfant puisse grandir et apprendre dans les meilleures conditions.

Grâce à l'action du Maire de Marseille Benoît Payan et de l'équipe municipale, nous avons redonné de la dignité à nos écoles. En 2020, nous avons trouvé une situation catastrophique : les écoles faisaient la « une » des journaux comme la « honte de la République », le bâti scolaire et le personnel municipal étaient abandonnés, la confiance était rompue avec les parents et les professeurs, les cantines étaient fermées. Nous nous sommes mis au travail avec toute l'humilité que cette situation imposait.

Lancé en 2021 et d'un montant de 1,5 milliard d'euros, le Plan Écoles suit son cours pour construire ou faire des travaux dans les 470 écoles de la Ville, tout en veillant à associer les parents, le personnel et les enfants.

En cinq ans, 27 écoles ont été construites, en priorité dans les quartiers délaissés par l'ancienne majorité. C'est un chantier d'une ampleur inédite en France. Ces écoles sont adaptées au changement climatique, conçues pour garantir le bien-être des enfants et des adultes, ouvertes sur leur quartier pour permettre à toutes et tous d'en bénéficier hors du temps scolaire.

Parce que l'école mérite notre entière mobilisation, nous avons quadruplé les moyens prévus pour le maintien des équipements scolaires : 40 millions d'euros par an y sont désormais dédiés. Cette augmentation n'est pas qu'un chiffre : c'est le reflet d'une volonté politique et d'un engagement fort envers la jeunesse marseillaise.

Notre vision : investir dans l'avenir, pour faire de chaque école un lieu où il fait bon apprendre, enseigner, vivre et grandir.

En cinq ans, nous avons recruté 1 000 personnes qui œuvrent au quotidien pour les écoles, nous avons doublé le nombre d'animateurs sur la pause méridienne, pour accompagner les élèves dans les différents moments d'apprentissage.

Le Printemps Marseillais défend le droit à l'éducation pour toutes et tous, dans des conditions dignes et pour y arriver, nous sommes fiers d'avoir renforcé le service public.

Nous œuvrons depuis le début du mandat en faveur de l'égalité des possibilités entre tous les enfants. Le soutien scolaire gratuit pour les familles a été étendu. Chaque année, nous récompensons tous les élèves de CM2 pour célébrer les efforts accomplis. Nous distribuons un kit gratuit de fournitures scolaires à tous les élèves. Nous avons augmenté les moyens alloués aux enseignants et développé l'offre éducative pour les accompagner dans leur mission de service public grâce à l'action de la Caisse des écoles.

Nous avons mis fin au monopole de la restauration scolaire en posant le premier acte de la remunicipalisation. Nous avons gelé les prix de la cantine. Nous avons agi pour que le contenu des assiettes soit bon pour la santé et bon pour la planète. À compter de la rentrée 2025, c'est deux fois plus de bio et plus de produits locaux sur les plateaux des enfants. Pour rapprocher la cuisine de l'assiette, nous lançons la construction de la première cuisine de proximité.

Nos engagements sont tenus et ont permis de changer l'école. Enseignants, parents d'élèves et agents des écoles le voient et le disent. Face à l'amertume et aux gesticulations de certains, nous réussissons là où notre opposition a échoué.

Notre travail continue : la majorité municipale poursuit le travail aux côtés du Maire de Marseille, Benoît Payan.

UNE VOLONTÉ POUR MARSEILLE

Écoles : cinq ans plus tard, le compte n'y est pas !

Il y a cinq ans, le Printemps Marseillais promettait d'opérer une véritable révolution pour les écoles et des évolutions majeures pour les petits marseillais. Nous allions voir ce que nous allions voir...

Au final, qu'avons-nous vu ? Une majorité municipale qui n'a pas su passer à la vitesse supérieure alors que toutes les conditions étaient pourtant réunies avec notamment une aide sans précédent de l'État.

Qu'a fait Benoît Payan de ces millions d'euros d'aides ? Des retouches ça et là, quelques coups de pinceaux et des inaugurations en grandes pompes d'établissements dont la rénovation avait été programmée... sous la mandature de Jean-Claude Gaudin ! Un comble pour cette gauche censée incarner la rupture et le renouveau.

Le mois de juin dernier a parfaitement illustré ce vaste mensonge : les enfants ont parfois été confrontés à des températures de près de quarante degrés dans des classes dépourvues de climatisation. Nous l'avons dénoncé, par l'intermédiaire de notre conseiller municipal et maire des 11-12 Sylvain Souvestre, qui a sommé la municipalité de prendre enfin ses responsabilités face à l'urgence de la situation.

Ce dysfonctionnement n'est qu'une partie de la longue liste des couacs observés dans les écoles et ce quel que soit le secteur : présence de rats et de punaises de lit, absence de chauffage en hiver, toilettes vétustes, salles de classe défraîchies, matériel insuffisant, abords des établissements trop peu sécurisés... Et cerise sur ce gâteau indigeste : aucun changement dans les repas servis aux enfants dans les cantines, avec une reconduction du marché de la Sodexo en des termes quasi-identiques.

Où sont passées les belles promesses d'une alimentation bio, du circuit-court, de la part belle faite aux producteurs locaux pour le bien-être des petits marseillais ? Envoyées, disparues, comme les promesses de campagne de Benoît Payan.

Chers parents d'élèves, ne vous y trompez pas : dans les semaines à venir, ce dernier va de nouveau vous promettre monts et merveilles. Quoi de plus normal : les élections municipales approchent à grands pas !

Vous pouvez compter sur notre vigilance pour dénoncer les errances de cette majorité qui, hormis de la communication et tant de promesses illusoires, n'aura rien fait en cinq ans pour vos enfants !

MARSEILLE AVANT TOUT

Trop longtemps, les écoles de Marseille ont symbolisé les fractures de notre ville. Nos écoles étaient abandonnées, enfants, parents et personnels éducatifs livrés à eux-mêmes dans des bâtiments qui nous faisaient honte.

Avec le Maire Benoît Payan, nous choisissons de faire de nos écoles le cœur battant de nos quartiers.

Partout dans Marseille et notamment dans les quartiers les plus fragiles, des écoles sortent de terre, d'autres sont entièrement rénovées.

En donnant à tous les petits Marseillais, les mêmes moyens d'étudier, nous portons l'ambition de rétablir l'égalité et de transformer notre ville en profondeur.

Il ne s'agit pas seulement de bâti, nous transformons également le quotidien de nos enfants en faisant enfin rentrer le numérique dans les écoles de Marseille.

Avec le Plan Écoles, nous ne construisons plus que des écoles, nous bâtissons l'avenir de Marseille.

Samia Ghali

ÉCOLOGISTES ET PLURIELS

2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec des canicules plus nombreuses en été. 2025 risque de battre des records.

Marseille se réchauffe : plus de 1,8°C depuis les années 60. Les vagues de chaleur, et les pics de pollution qui l'accompagnent, sont un risque pour les personnes les plus vulnérables : d'abord nos enfants et nos aînés. Sous l'impulsion des écologistes, Marseille s'est lancée dans un plan d'adaptation au changement climatique.

Il faut accélérer le pas. Le plan école doit faire de l'adaptation au changement climatique une priorité. Il faut végétaliser et désimperméabiliser toutes les cours d'école. Il faut généraliser les rues aux enfants et expérimenter les jardins-écoles dans les parcs. Les temps scolaires sont à rediscuter avec la communauté éducative.

Réduire l'empreinte carbone passe aussi par la sortie de la restauration industrielle.

Le choix de l'écologie nous permettra d'élever nos enfants dans des conditions décentes.

ENSEMBLE POUR LES MARSEILLAIS

Grâce à la volonté du Président de la République et de la mise en place du plan "Marseille en Grand", notre ville modernise de très nombreuses écoles des quartiers nord essentiellement. Il s'agit d'une avancée notable même si nous constatons de nombreux retards pris et l'incapacité de la majorité à tenir ses promesses. Pour autant, nombre d'autres écoles auront été négligées durant ce mandat. Essentiellement celles des quartiers Est et Sud. Les travaux classiques d'entretien, ceux de végétalisation des cours ou de rafraîchissement des salles de classes se seront transformés pour la plus part en vœux pieux.

La réalité c'est que Benoit Payan n'aura pas été le maire de tous les marseillais, sur ce sujet... comme sur le reste.

NON-INSCRITS

Éléonore BEZ, Thibaut CHARPENTIER, Cédric DUDIEUZÈRE, Monique GRISETI, Gisèle LELOUIS, Bernard MARANDAT, Jean-Baptiste RIVOALLAN et Arezki SELLOUM ne nous ont pas transmis leur tribune.

Stéphane RAVIER et Sophie GRECH :

Une chance inédite : Le Rassemblement Marseillais avec Stéphane Ravier

36 %, c'est le score historique que pourrait atteindre la droite nationale lors des prochaines élections municipales à Marseille, selon un sondage IPSOS.

Nous, élus et responsables, sommes désormais face à nos responsabilités : les Marseillais réclament une véritable alternative à la majorité de gauche et d'extrême gauche de Benoît Payan. Et ils veulent que cette alternative prenne la forme d'un projet collectif, rassemblant toutes les sensibilités de notre famille politique.

Ce rassemblement, nous y sommes prêts. Nous l'appelons de nos vœux.

Quoi qu'il advienne, vous pouvez compter sur notre détermination sans faille à défendre vos intérêts et à porter haut les convictions que nous défendons, sans relâche, pour Marseille.

VACANCES ET MERCREDIS : UNE OFFRE ÉLARGIE

Les centres aérés et les centres sociaux accueillent vos enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires.

150 CENTRES AÉRÉS

Les 150 centres aérés marseillais proposent 13 000 places les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ces structures associatives ou directement gérées par les mairies de secteur sont un outil essentiel pour l'apprentissage du vivre-ensemble. Une multitude d'activités en fonction de l'âge des enfants y sont proposées. Pratiques artistiques et sportives, sorties culturelles, découverte de la nature, excursions sont autant de façons d'éveiller les petites Marseillaises et les petits Marseillais de manière ludique et pédagogique. Avec des

moyens renforcés, les centres aérés associatifs ou municipaux ont accueilli 30 % d'enfants en plus depuis 2022. Les centres sociaux sont aussi plus nombreux à ouvrir pendant le mois d'août, passant de 10 en 2020 à 47 aujourd'hui.

VACANCES POUR TOUS

La Ville de Marseille s'engage pour un droit aux vacances pour tous. En s'associant aux structures relevant de l'éducation populaire, elle propose aux enfants des quartiers prioritaires des séjours en colonie durant les vacances. Baptisé « Vacances pour tous », ce dispositif permet aux familles aux revenus très modestes de bénéficier d'une tarification comprise entre 1 et 10 euros par jour. Les séjours sont financés en grande partie par la Ville de Marseille, à hauteur de 850 000 euros avec l'appui de l'État et de la Caisse d'Allocations Familiales. Cet été, près de 3 000 enfants sont partis en vacances. Ils étaient seulement 415 enfants en 2020.

+30%

d'enfants dans les centres
aérés depuis 2022

Comment inscrire votre enfant en centre aéré ?

- Contactez **votre mairie de secteur** pour connaître les centres aérés (Maisons pour tous, Centres sociaux, Centres d'animation et de loisirs) de votre arrondissement,
- Sur superminot.marseille.fr

Pensez-y : Les préinscriptions en centre aéré pour les mercredis se font généralement durant le mois de septembre.





AVEC « ÉVEIL À L'OPÉRA » EN MATERNELLE OU « L'OPÉRA C'EST CLASSE » EN PRIMAIRE, LES PETITS MARSEILLAIS DÉCOUVRENT L'ART LYRIQUE ET LA MUSIQUE CLASSIQUE. EN 2024-2025, ILS SONT 268 À AVOIR PARTICIPÉ À CES PROGRAMMES. « L'OPÉRA C'EST CLASSE » SE CONCLUT PAR UN GALA DE FIN D'ANNÉE À L'OPÉRA DE MARSEILLE.



85€ économisés
pour chaque enfant
avec les fournitures
scolaires gratuites
et les dotations aux écoles

marseille.fr/education



VILLE DE
MARSEILLE